

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

L'an deux mil vingt-trois, le 6 avril à 18h10, le Conseil Communautaire, légalement convoqué, s'est réuni à la Salle de Spectacle de GRANDVILLARS, sous la présidence de Monsieur Christian RAYOT, Président.

Étaient présents : Mesdames et Messieurs, Jacques ALEXANDRE, Martine BENJAMAA, Thomas BIETRY, Daniel BOUR, Anissa BRIKH, Bernard CERF, Gilles COURGEY, Roland DAMOTTE, Monique DINET, Jean-Jacques DUPREZ, Vincent FREARD, Daniel FRERY, Patrice DUMORTIER, Gérard FESSELET, Jean-Louis HOTTLET, Christian GAILLARD, Fatima KHELIFI, Sandrine LARCHER, Thierry MARCJAN, Claude MONNIER, Robert NATALE, Gilles PERRIN, Annick PRENAT, Jean RACINE, Lionel ROY, Jean-Michel TALON, Françoise THOMAS, Dominique TRÉLA, et Bernard VIATTE **membres titulaires**, Noël CASTEX **membre suppléant**.

Étaient excusés : Mesdames et Messieurs, Lounès ABDOUN-SONTOT, Chantal BEQUILLARD, Anne Catherine BOBILLIER, Philippe CHEVALIER, Catherine CLAYEUX, Catherine CREPIN, Sophie GUYON, Hamid HAMLIL, Michel HOUDELAT, Jean LOCATELLI, Anaïs MONNIER, Imann EL MOUSSAFER, Emmanuelle PALMA-GERARD, Florence PFHURTER, Nicolas PETERLINI, Sophie PHILIPPE, Fabrice PETITJEAN, Christian RAYOT, Virginie REY, Frédéric ROUSSE, et Pierre VALLAT.

Avaient donné pouvoir : Lounès ABDOUN-SONTOT à Daniel BOUR, Anne-Catherine BOBILLIER à Annick PRENAT, Philippe CHEVALIER à Gilles COURGEY, Emmanuelle PALMA GERARD à Sandrine LARCHER, Florence PFHURTER à Noël CASTEX et Pierre VALLAT à Bernard CERF.

Date de convocation	Date d'affichage	Nombre de conseillers	
Le 23 mars 2023	Le 23 mars 2023	En exercice	50
		Présents	30
		Votants	35

Le Président, à l'ouverture de la séance, procède à l'appel des conseillers, vérifie l'existence du quorum et proclame la validité de la séance si celui-ci est atteint. Il cite les pouvoirs reçus.

Le secrétaire de séance est désigné parmi les membres titulaires présents, Françoise THOMAS est désignée.

Le Président fait approuver le procès-verbal de la séance précédente et fait prendre note des éventuelles rectifications par le secrétaire de séance.

Il appelle ensuite les affaires inscrites à l'ordre du jour car seules celles-ci peuvent faire l'objet d'une délibération.

2023-02-16A Budget annexe Centre Aquatique - Compte administratif 2022

Rapporteur : Thomas BIETRY

Vu le code Général des Collectivités Territoriales et notamment les articles L.2122-21 et L.2343-1 et 2 ;

Vu la délibération 2022-03-17D du 14 avril 2022 adoptant le budget primitif 2022 ;

En fonctionnement : 931 439.25€ en dépenses et 931 439.25€ en recettes.

Les principaux postes de dépenses sont :

CHAPITRE 011-Charges générales	351 865.33€
CHAPITRE 012-Charges de personnel	558 939.56€
CHAPITRE 66-Charges financières	18 759.36€
CHAPITRE 002 – Résultat de fonctionnement reporté	0 €

Les principaux postes de recettes sont :

Chap. 70 Ventes de produits...	153 837.20€
Chap.77 Produits exceptionnels	773 571.29€

En investissement : 288 502.43 € en dépenses (avec report 2021) et 431 546.91 € en recettes

Les principaux postes de dépenses sont :

Chap. 001 – Solde d'exécution de la section	178 770.24 €
Chap. 16-Emprunts	80 501.47 €
Chap. 21-Immobilisations corporelles	29 230.72 €
dont	
2158 – Autres installations, matériel	3 142.10€
2183- Matériel de bureau et matériel informatique	1 263.02€
2184 – Mobilier	3 474.60€
2188- Autres	21 351.00 €
Restes à réaliser (non comptabilisés au CA)	25 326.80€

Les principaux postes de recettes sont :

1641 – Emprunts en euros	250 000€
10222 – F.C.T.V.A	2 376.47€
1068 – Affectation du résultat	179 170.44€

Soit un résultat bénéficiaire d'investissement de 143 044.48€

Constatant les tableaux d'exécution du budget 2022 et notamment les vues d'ensemble du compte administratif, la balance de l'exercice considéré et le compte administratif détaillé,

Reconnaissant la sincérité des restes à réaliser,

Considérant l'identité de valeur entre les écritures du compte administratif du Président et du compte de gestion du receveur pour l'exercice 2022,

Le Conseil communautaire, en l'absence de Christian RAYOT, et après en avoir débattu à l'unanimité des membres présents, décide :

- D'adopter le Compte administratif pour l'exercice 2022.

Annexe : Vue d'ensemble CA.

<p>Le Président soussigné, certifie que la convocation du Conseil Communautaire et le compte rendu de la présente délibération ont été affichés conformément à la législation en vigueur.</p>	<p>Le Président,</p>
<p>Et publication ou notification le</p>	<p>Le Président Christian RAYOT</p>
<p>Le Président</p>	<p>JEUDI 13 AVR 2023</p>
<p>Le Président Christian RAYOT</p>	<p>DU SUD TERRITOIRE</p>

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

VUE D'ENSEMBLE

EXECUTION DU BUDGET

		DEPENSES		RECETTES	
REALISATIONS DE L'EXERCICE (mandats et titres)	Section de fonctionnement	A	931 439,25	G	931 439,25
	Section d'investissement	B	109 732,19	H	431 546,91
		+		+	
REPORTS DE L'EXERCICE N-1	Report en section de fonctionnement (002)	C	0,00 (si déficit)	I	0,00 (si excédent)
	Report en section d'investissement (001)	D	178 770,24 (si déficit)	J	0,00 (si excédent)
		=		=	
TOTAL (réalisations + reports)		= A+B+C+D	1 219 941,68	= G+H+I+J	1 362 986,16
RESTES A REALISER A REPORTER EN N+1 (1)	Section de fonctionnement	E	0,00	K	0,00
	Section d'investissement	F	25 326,80	L	0,00
	TOTAL des restes à réaliser à reporter en N+1	= E+F	25 326,80	= K+L	0,00
RESULTAT CUMULE	Section de fonctionnement	= A+C+E	931 439,25	= G+I+K	931 439,25
	Section d'investissement	= B+D+F	313 829,23	= H+J+L	431 546,91
	TOTAL CUMULE	= A+B+C+D+E+F	1 245 268,48	= G+H+I+J+K+L	1 362 986,16

DETAIL DES RESTES A REALISER

Chap.	Libellé	Dépenses engagées non mandatées	Titres restant à émettre
TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT		E	0,00
011	Charges à caractère général	0,00	0,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00	
014	Atténuations de produits	0,00	
65	Autres charges de gestion courante	0,00	
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	
66	Charges financières	0,00	
67	Charges exceptionnelles	0,00	
70	Produits services, domaine et ventes div		0,00
73	Impôts et taxes		0,00
74	Dotations et participations		0,00
75	Autres produits de gestion courante		0,00
013	Atténuations de charges		0,00
76	Produits financiers		0,00
77	Produits exceptionnels		0,00
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		F	25 326,80
010	Stocks (4)	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations		0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (6)	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00

Chap.	Libellé	Dépenses engagées mandatées		
204	Subventions d'équipement versées		0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles		25 326,80	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (5)		0,00	0,00
23	Immobilisations en cours		0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées		0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières		0,00	0,00

(1) Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées (R. 2311-11 du CGCT).

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent (R. 2311-11 du CGCT).

(2) Le chapitre 45 doit être détaillé conformément au plan de compte, tant en dépenses qu'en recettes.

Envoyé en préfecture le 13/04/2023

Reçu en préfecture le 13/04/2023

Publié le

Service
Levraut

Communauté de Communes du Sud Territoire - - CENTRE AQUATIQUE ID : 090-249000241-20230406-2023_02_16A-BF

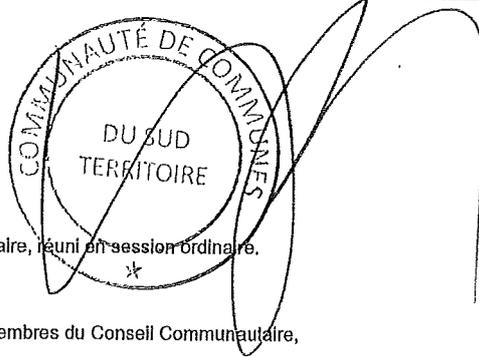
IV - ANNEXES

IV

ARRETE ET SIGNATURES

D2

Présenté par le PRESIDENT,
A Grandvillars, le 06/04/2023
Le PRESIDENT,



Délibéré par le Conseil Communautaire, réuni en session ordinaire,
A Grandvillars, le 06/04/2023

Les membres du Conseil Communautaire,

Nombre de membres en exercice : 50
Nombre de membres présents : 30
Nombre de suffrages exprimés : 35
VOTES : Pour : 35
Contre :
Abstention :

Date de convocation : 30/03/2023

ABDOUN-SONTOT Lounès	
ALEXANDRE Jacques	
BENJAMAA Martine	
BEQUILLARD Chantal	
BIETRY Thomas	
BOBILLIER Anne Catherine	
BOUR Daniel	
BRIKH Anissa	
CERF Bernard	
CHEVALIER Philippe	
CLAYEUX Catherine	
COURGEY Gilles	
CREPIN Catherine	

Envoyé en préfecture le 13/04/2023

Reçu en préfecture le 13/04/2023

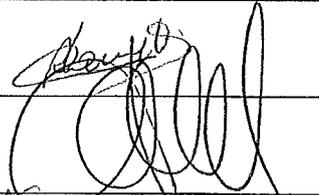
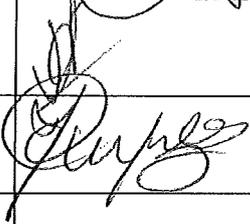
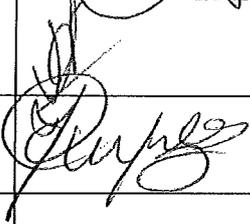
Publié le

Breiser
Levrait

Communauté de Communes du Sud Territoire - - CENTRE AQUATIQUE

ID : 090-249000241-20230406-2023_02_16A-BF

IV - ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D2

DAMOTTE Roland	
DINET Monique	
DUMORTIER Patrice	
DUPREZ Jean Jacques	
EL MOUSSAFER Imann	
FESSELET Gérard	
FREARD Vincent	
FRERY Daniel	
GAILLARD Christian	
GUYON Sophie	
HAMLIL Hamid	
HOTTLET Jean-Louis	
HOUDELAT Michel	
KHELIFI Fatima	
LARCHER Sandrine	
LOCATELLI Jean	
MARCJAN Thierry	

Envoyé en préfecture le 13/04/2023

Reçu en préfecture le 13/04/2023

Publié le



Communauté de Communes du Sud Territoire - - CENTRE AQUATIQUE ID : 090-249000241-20230406-2023_02_16A-BF

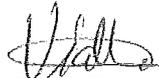
IV - ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D2

MONNIER Claude	
MONNIER Anais	
NATALE Robert	
PALMA GERARD Emmanuelle	
PERRIN Gilles	
PETERLINI Nicolas	
PETITJEAN Fabrice	
PFHURTER Florence	
PHILIPPE Sophie	
PRENAT Annick	
RACINE Jean	
RAYOT Christian	
REY Virginie	
ROUSSE Frédéric	
ROY Lionel	
TALON Jean-Michel	
THOMAS Françoise	

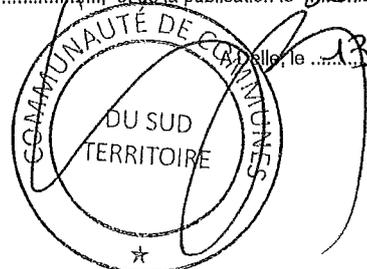
Envoyé en préfecture le 13/04/2023
 Reçu en préfecture le 13/04/2023
 Publié le 
 ID : 090-249000241-20230406-2023_02_16A-BF

Communauté de Communes du Sud Territoire - - CENTRE AQUATIQUE

IV - ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D2

TRELA Dominique	
VALLAT Pierre	
VATTE Bernard	

Certifié exécutoire par le PRESIDENT, compte tenu de la transmission en préfecture, le et de la publication le 13.04.23



le 13.04.23

Date SF	Compte	Opération pour vote	Fonction	Reste à réaliser
Engagement : 28 - BC 45 REMPLACEMENT CHASIS	2181		413	25326.80 €
		Tiers : SARL FRANCE FERMETURE		25326.80 €

Le présent état est arrêté à la somme de : 25326.80 €
L'ordonnateur :



Le Président
Christian RAYOT

Pour le Président
Le Vice-Président
Daniel FRERY

Envoyé en préfecture le 13/04/2023
Reçu en préfecture le 13/04/2023
Publié le
ID : 090-249000241-20230406-2023_02_16A-BF

